

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CDPSF-02

Le Conseil des professionnels en services financiers (CDPSF) est fier d'annoncer que le cabinet DS Laramée est devenu membre privilégié corporatif du CDPSF.

BLAINVILLE, le 13 février 2018 – Le cabinet d'avocats DS Laramée, reconnu pour son expertise en matière de droit des affaires et plus spécifiquement dans le domaine de la fiscalité, du financement, des fusions et des acquisitions, a convenu de s'associer au CDPSF à titre de membre privilégié corporatif. Axé sur les entreprises de taille moyenne, le cabinet DS Laramée est l'antenne nord-américaine de DS Avocats, fondé à Paris en 1972 et composé aujourd'hui de 25 bureaux répartis dans 15 pays sur quatre continents : l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique.

« Cette occasion de nous associer au CDPSF, dans le but de bâtir un parcours de formation ciblé sur la fiscalité, est accueilli avec grand enthousiasme par DS Laramée. Nous allons ainsi pouvoir offrir un programme de formation aussi riche que complet à l'ensemble des professionnels en services financiers du Canada », confie Martin Bussières, associé de DS Laramée. Il ajoute, « La perspective de mettre notre métier et notre expérience au service d'une organisation audacieuse comme le CDPSF qui évolue rapidement est particulièrement stimulante. ».

« Dans un contexte sociétal propice à un important changement de paradigme dans le rapport entre les professionnels en services financiers et leurs clients, ce partenariat a pour principal objectif de venir enrichir notre offre de formation pour une industrie en pleine mutation. Les formations offertes en ligne par le CDPSF, via sa plateforme le Conseil en Direct, se doivent d'être uniques et accessibles », explique Mario Grégoire, président et chef de la direction du CDPSF. « Nous suivons l'évolution de la réglementation du secteur avec rigueur. Nous souhaitons de ce fait offrir à nos membres un contenu de formation adapté aux développements anticipés », précise-t-il.

À propos du CDPSF

Le Conseil des professionnels des services financiers (le Conseil) est un organisme sans but lucratif dont la mission est de réunir tous les professionnels des services financiers. La mission du Conseil est de fournir à ses membres des services et un soutien sur mesure, de promouvoir leurs intérêts collectifs, de promouvoir leur profession et de renforcer les liens de confiance et de solidarité professionnelle. Pour plus d'informations: www.cdpsf.com

À propos de DS Laramée

Fondé à Paris en 1972, DS Avocats est aujourd'hui présent dans 15 pays dans le monde. Il se spécialise en droit des affaires, notamment en matière de fiscalité, de fusions et acquisitions et de financement. Au Canada, son équipe multidisciplinaire est en mesure d'offrir toute une gamme de services juridiques sur l'ensemble du territoire canadien pour une clientèle mondiale diversifiée. DS Laramée, dont la devise est « Savoir, Faire », est le fruit d'une vision partagée par M^e Jean-François Welch et M^e Martin Bussièrès, cofondateurs de Welch Bussièrès à Québec il y a dix ans. Afin de mieux outiller les PME dans un contexte de mondialisation des marchés, ils se sont associés à DS Avocats en 2013. DS Avocats Canada compte plus de 70 avocats, dans ses bureaux de Montréal, Québec, Toronto et Vancouver. Pour plus d'informations: www.dsavocats.ca.

-30-

Renseignements et demandes d'entrevue :

Conseil des professionnels en services financiers

Communications du Conseil

1-844-304-9909 / communications@cdpsf.com